

BREVET PRO PRÉPARATEUR EN PHARMACIE



Formation en ALTERNANCE

PROFIL - MOTIVATION ET POTENTIELS :

VOUS ÊTES CAPABLE...

- de vous exprimer clairement
- d'observer, d'écouter
- de curiosité
- d'accepter la hiérarchie
- de vous adapter à tous les interlocuteurs
- de respecter les consignes
- d'accorder de l'importance à l'hygiène, à la tenue
- d'accorder de l'importance à l'assiduité, à la ponctualité

VOUS POSSÉDEZ...

- le goût du contact, l'envie de communiquer, d'être en relation avec les gens
- le sens du service
- le goût de l'ordre, de la rigueur, de l'exactitude
- l'envie d'apprendre

VOUS AVEZ UN INTÉRÊT POUR...

- la formation
- le domaine de la santé
- les médicaments
- la vente

CETTE FORMATION EST FAITE POUR VOUS...

En effet le préparateur doit être capable de seconder totalement le pharmacien dans toutes ses tâches, tant à la dispensation qu'à la préparation ou au niveau du travail administratif, mais sans jamais se substituer à lui et sous son contrôle.

C'est à ces conditions que le préparateur, acteur de la santé publique, sera reconnu comme un véritable professionnel de la santé, ce qui lui permettra de s'épanouir professionnellement et socialement.

* la responsabilité pénale du préparateur est réelle et incontestable puisqu'elle concerne ses propres actes. Il est donc engagé personnellement s'il est l'auteur de la faute.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Être titulaire d'un BAC ou d'un BEP Carrières Sanitaires et Sociales ou de tout autre diplôme ou titre permettant de s'inscrire en 1^{ère} année des études de pharmacie.
- Pour les diplômés étrangers voir page 4.
- Avoir signé un contrat d'alternance avec un employeur

DURÉE ET LIEUX DE LA FORMATION :

- 24 mois en pharmacie d'officine (de ville) ou hospitalière.



59, rue Planchat - 75020 Paris - Tél: 01 43 56 30 30 - Fax: 01 43 56 20 15

Site web : www.cfpp.org

Suivez-nous sur

..... Votre inscription en 8 étapes

RÉGLEZ VOS FORMALITÉS D'INSCRIPTION AVANT VOTRE DÉPART EN VACANCES !

1 PRÉINSCRIPTION INTERNET SUR WWW.CFPP.ORG

Dans le menu «Service Internet». Confirmation de votre préinscription par mail, avec transmission de votre login et mot de passe pour le suivi de votre dossier.

2 POSTEZ VOTRE DOSSIER COMPLET

ÉTAPE OBLIGATOIRE POUR VALIDER L'ÉTAPE 1 ! Réunir l'ensemble des pièces du tableau ci-dessous et postez votre dossier complet au CFA.

3 EXAMEN DE VOTRE CANDIDATURE PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Envoi d'un mail avec rappel de votre login et mot de passe.

4 SOUS 21 JOURS, CONVOCATION OU RÉPONSE DU CFA

Après l'étude de votre candidature, vous recevrez par courrier ou mail une convocation ou une réponse. Si vous êtes admissible et sans employeur, vous avez accès à nos offres d'emploi, et si vous avez moins de 30 ans, à notre atelier d'aide à la recherche d'emploi. Pas de réservation de place. L'inscription définitive ne se fait qu'à la réception du contrat signé et du dossier d'inscription complet cf. étape 8

5 POSTEZ VOTRE LETTRE D'EMBAUCHE AU CFA

Vérifiez avant l'envoi au CFA que toutes les rubriques de l'imprimé «Lettre d'embauche», fourni par le CFA, sont complétées, recto et verso. Ajoutez si besoin votre relevé de notes du Bac.

6 ENVOI DU CONTRAT D'ALTERNANCE ET DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Lettre d'embauche et diplôme d'accès déclenchent l'envoi de votre dossier final à compléter avec votre employeur.

7 POSTEZ AU CFA VOTRE CONTRAT SIGNÉ ET LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Vérifiez votre dossier avant l'envoi au CFA. Seuls les dossiers complets sont traités.

8 VOUS RECEVEZ VOTRE EMPLOI DU TEMPS, VOUS ÊTES INSCRIT !

Sur votre emploi du temps sont précisés : la date et l'heure de la rentrée, le nom de votre groupe BP, les jours et horaires des cours. Ne l'oubliez pas le jour de la rentrée.

DÈS LE 3 FÉVRIER, avant les épreuves du Bac et même si vous n'avez pas encore trouvé un employeur

PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
FICHE DE PRÉINSCRIPTION	1 feuille complétée (téléchargeable sur www.cfpp.org à la page BP Préparateur).
UNE COPIE DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ	Recto-verso, en cours de validité. Si vous êtes de nationalité étrangère hors UE, copie recto-verso du titre de séjour vous autorisant à travailler (ou copie du récépissé de demande de carte de séjour). Temps plein exigé (35h), y compris pour les personnes dont la nature du titre est «Étudiant-Élève» avec autorisation de travail à titre accessoire.
UNE PHOTO D'IDENTITÉ	Notez vos nom et prénom au dos de la photo.
VOTRE CV ACTUALISÉ	Non manuscrit.
VOTRE LETTRE DE MOTIVATION	Manuscrite et personnelle (pas de copier-coller).
UNE COPIE DU DIPLÔME D'ACCÈS	Permettant l'entrée en formation de BP (Baccalauréat, BEPCSS, DAEU, MC, BTA).
UNE COPIE DU RELEVÉ DE NOTES DE L'EXAMEN	Si vous passez l'examen cette année, nous adresser la copie du relevé de notes dès publication des résultats afin de déclencher l'envoi du dossier. Éventuellement dans l'attente du relevé de notes, une attestation de réussite à l'examen.
POUR UN DIPLÔMÉ ÉTRANGER	Vous devez obtenir une autorisation ministérielle d'entrée en formation BP préparateur. Cette démarche n'est possible qu'après validation de votre préinscription. Si nous vous déclarons admissible, la procédure vous sera transmise avec notre courrier de validation. Faites la traduction assermentée de votre diplôme.
COPIE DE TOUTES LES BULLETINS SCOLAIRES DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES (NE PAS FOURNIR SI DATE DU BAC > 5 ANS)	Avec appréciations des enseignants obligatoires. En fonction de la date d'envoi de votre dossier, si vous êtes encore scolarisé, complétez-le en nous expédiant ultérieurement les derniers bulletins manquants.
UN CERTIFICAT DE SCOLARITÉ	Si vous êtes encore scolarisé, et/ou en attente de passer le Bac.
UNE ENVELOPPE RETOUR	16x229, affranchie pour 50g (3 timbres prioritaires) et libellée à vos nom et adresse.
UNE PROMESSE D'EMBAUCHE SI VOUS AVEZ DÉJÀ TROUVÉ VOTRE EMPLOYEUR	Elle doit préciser la date d'entrée dans l'entreprise. Cette pièce n'est pas obligatoire pour la préinscription.
SI VOUS ÊTES DÉJÀ SALARIÉ D'UNE PHARMACIE, UNE COPIE DE VOTRE CONTRAT DE TRAVAIL	Ajoutez l'accord écrit de votre employeur pour suivre la formation.

FERMETURE DU CFPP DU 17 AU 21 FÉVRIER, DU 6 AU 17 AVRIL, DU 25 JUILLET AU 18 AOÛT

RENTRÉE DES 1^{ÈRES} ANNÉES LE MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

MÉTIER ET POURSUITE D'ÉTUDES

LE MÉTIER DE PRÉPARATEUR EN PHARMACIE

- Vérification de la conformité et délivrance des ordonnances
- Préparations de médicaments
- Vente de produits de parapharmacie et d'hygiène
- Conseil, prévention, information aux patients
- Gestion des stocks
- Aménagement de l'espace de vente
- Tâches administratives...

Toutes les tâches sont accomplies dans le respect du secret professionnel.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle de « Conseiller Spécialisé en Herboristerie, Aromathérapie et Produits de Santé à Base de Plantes »
- Préparateur hospitalier
- Spécialisations (Formation Continue) : Orthopédie, Nutrition, Phytothérapie, Maintien à Domicile...
- CQP de Dermo-Cosmétique Pharmaceutique
- Délégué pharmaceutique, visiteur médical...
- Technicien supérieur en pharmacie et cosmétique industrielles

FORMATION

CONTENU

- Anatomie-physiologie, Pathologie
- Pharmacologie, Toxicologie, Pharmacognosie
- Homéopathie, Phytothérapie
- Travaux pratiques et reconnaissances
- Pharmacie galénique
- Dispositifs médicaux
- Chimie, Biochimie, Microbiologie, Immunologie
- Botanique
- Législation et gestion professionnelles
- Programme VOLTAIRE

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Hebdomadaire : 12 h de cours en centre de formation et 23 h de travail en entreprise (835h de cours).
Pendant les périodes de fermeture du Centre, travail à temps plein en entreprise (35h).

EXAMEN

La formation est sanctionnée par un diplôme d'état national - le Brevet Professionnel de préparateur en pharmacie. Le candidat à ce BP doit obligatoirement justifier, à la date à laquelle il se présente à l'examen dans son ensemble, de 24 mois d'activité professionnelle et de 800h de cours réellement suivies.

PÉDAGOGIE

LE C.F.P.P. APPLIQUE UN ENSEIGNEMENT par objectifs pédagogiques conforme au référentiel, tout en tenant compte des évolutions dans le domaine professionnel.

SUIVI PÉDAGOGIQUE : le contrôle permanent des connaissances, les examens blancs et un bilan de rentrée en seconde année.

QUATRE OUTILS SONT À LA DISPOSITION DES JEUNES ET DES ENTREPRISES :

• **Liuret de liaison :** remis à l'alternant lors de son entrée au centre, il sert à la correspondance entre l'entreprise et le Centre de Formation.

• **Liuret du tuteur :** en ligne sur netypareo, destiné au tuteur en entreprise, c'est un outil d'aide au parcours de formation de l'alternant en situation professionnelle ; il permet d'organiser la progression et de valider ses acquis.

• **Suivi Internet :** notre site netypareo est accessible aux tuteurs en entreprise et aux alternants via l'adresse <https://intranet.cfpp.org>. Ils peuvent consulter notes, absences, comptes rendus de visites, progressions pédagogiques et pratiquer des évaluations d'acquis professionnels.

• **Wiki :** espace collaboratif entre alternants et formateurs. Programme fondé sur un principe d'échanges de cours et d'exercices.



STATUT ET SALAIRE

STATUT

En alternance on perd son statut de lycéen ou d'étudiant et on devient salarié « étudiant des métiers » soumis au code du travail. On signe un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée de type particulier : 2 choix.

- Le contrat d'apprentissage: destiné aux 16 – 29 ans. Avec une période d'essai de 45 jours travaillés en entreprise au début du contrat (hors cours);
- Le contrat de professionnalisation: destiné aux 16 – 25 ans. Premier mois du contrat à l'essai.

Pour les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, possibilité de signer un contrat de professionnalisation adulte à condition d'être inscrit à Pôle Emploi.

Un salarié en CDI en pharmacie peut également suivre la formation dans le cadre de la promotion par alternance.

SALAIRE – (Cette grille provisoire est donnée à titre indicatif et ne concerne que la pharmacie d'officine (de ville). Elle peut évoluer d'ici à la signature du contrat. Pour les salaires versés à l'alternant en établissement hospitalier se référer à leur grille.)

La rémunération des alternants varie selon le niveau d'études initial, l'année de formation ou le type de contrat. Les rémunérations sont fixées par la convention collective dont dépend l'entreprise. En alternance, quel que soit le type de contrat, le temps passé au Centre de Formation fait partie du temps de travail.
En officine (pharmacie de ville) au 31/12/2019, les salaires à l'embauche sont les suivants :

TYPE DE CONTRAT D'ALTERNANCE	Salaires à l'embauche moins de 26 ans	Salaires à l'embauche 26 ans et plus
SOUS CONTRAT D'APPRENTISSAGE	ENTRE 846 ET 863 €	DE 26 A 29 ANS RÉVOLU : 100% DU SMIC
SOUS CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	ENTRE 846 ET 1231 €	26 ANS ET PLUS ET INSCRIT À PÔLE EMPLOI : 100% DU SMIC

LES AIDES EN VIGUEUR AU 31/12/2019 – Les aides annoncées ci-dessous sont sous réserve de parution des décrets d'application. Vous tenir informé sur www.alternance.emploi.gouv.fr – www.iledefrance.fr – www.pole-emploi.fr

POUR L'ÉTUDIANT DES MÉTIERS :

En apprentissage :

- Aide financière à l'entrée en apprentissage de 320€ au cours de la 1^{ère} année.
- Pour les moins de 26 ans, exonération de charges sociales et de l'impôt sur le revenu.

En professionnalisation :

- Réductions tarifaires avec la carte d'étudiant des métiers.

- Aide au financement du permis de conduire à hauteur de 500€.
- Réductions tarifaires avec la carte d'apprenti étudiant des métiers.
- Transports en commun: accès au forfait imagine R.

POUR L'EMPLOYEUR (ENTREPRISE DE MOINS DE 250 SALARIÉS) :

Contrat d'apprentissage signé :

- Une aide unique de 4125€ maximum pour la 1^{ère} année d'exécution du contrat et 2000€ maximum pour la 2^{ème} année d'exécution du contrat.

Contrat de professionnalisation signé : cf OPCAPEPSS www.opcapepss.fr

- Réduction générale des cotisations patronales (ex réduction Fillon).
- Non prise en compte dans l'effectif.

- Réduction générale des cotisations patronales (ex réduction Fillon).
- Non prise en compte dans l'effectif.

ALTERNANCE ET HANDICAP : aides financières pour l'alternant et l'employeur sur www.agefiph.fr

Réfèrent handicap au CFA : Mme SANCHEZ : 01 43 56 33 61 - catherine.sanchez@cfpp.org



59, rue Planchat - 75020 Paris
01 43 56 30 30

BREVET PRO
PRÉPARATEUR EN PHARMACIE

Fiche de pré-inscription 2020
à **compléter lisiblement** et à
joindre aux pièces
complémentaires

Aucune réservation de place,
inscription définitive à
réception du contrat signé.

À compléter en lettres MAJUSCULES

NOM :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Age : ans Sexe : / F

Nationalité :

Lieu de naissance : Ville

 Département : Pays :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Portable : |...|...|...|...|...|...|...|...|...|...|

Téléphone fixe : |...|...|...|...|...|...|...|...|...|...|

Mail:.....@.....
(à consulter régulièrement) **Merci de vérifier dans vos spams / indésirables**

Votre situation en 2019/2020 :

Étudiant - Dernière année suivie et formation, précisez :
Si vous êtes issu de **PACES** ; précisez l'année :

Lycéen : Dernière classe suivie : Terminale générale Technologique Professionnelle
Précisez la spécialité :

Précisez les Nom et adresse complète du dernier établissement fréquenté :

.....

Salarié(CDI/CDD) et précisez l'emploi occupé :

Autre situation précisez :

Au chômage : Indiquez le nombre de mois / année : - Inscrit au Pôle Emploi : votre N° IDE :
Percevez – vous le RSA / ASS / AAH ? Oui / Non

Inscrit dans une mission locale ou autre organisme ou action. Si oui, précisez et dans quel département :
.....

Diplômes obtenus	Année d'obtention	Diplôme étranger : mettre une croix

Mettre une croix dans la case correspondante et complétez si besoin	salon ou forum, Précisez	Par votre Etablissement Scolaire	Par un CIO ou une Mission Locale	Internet, précisez le site	Un parent, un ami	Un Pharmacien	Autre (Précisez)
Comment avez-vous connu cette formation ?							
Comment avez-vous connu notre CFA ?							

- Avez-vous assisté à l'une de nos Journées Portes Ouvertes ? OUI / NON
- Avez-vous fait un stage en pharmacie ? Si OUI Nom et adresse de la pharmacie :
.....